



DÉLIBÉRATION n° 2023 – 08

Élection du premier Vice-Président du conseil d'administration

Le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 14 mars 2023 à Frontenex, sous la présidence de Madame Rozenn HARS, Présidente du conseil d'administration, le quorum étant atteint,

A élu par un scrutin, au 1^{er} tour :

Votants : ...34...

Voix pour : 31

Voix contre :

Absentions :

Vote nul :

Vote Blanc : 2

1 vote pour Jacques ARNOUX

M(m)e.....K. ROBERT SILVESTRE....., comme 1^{er} vice-président(e)
du conseil d'administration.

Le directeur de l'établissement public du Parc national de la Vanoise est chargé de l'application de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de la Vanoise et fera l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Adoptée à Frontenex, le 14 mars 2023

**PARC NATIONAL
DE LA VANOISE**

135, Rue du Docteur Julliard
73000 CHAMBERY
FRANCE

La Présidente du conseil d'administration,

Rozenn HARS